

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES DU DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MEDICALES 2026-2027

- Vu le code de la santé publique ;
- Vu le code de l'éducation, notamment le livre VI ;
- Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue de diplôme de formation générale en sciences médicales ;
- Vu l'arrêté du 8 avril 2013 modifié relatif au régime des études en vue du premier cycle et du deuxième cycle des études médicales ;
- Vu les délibérations du Conseil d'U.F.R. dans sa séance du 09/03/2026.

Première année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales

DFASM1 – MM1

TITRE 1^{er} – Dispositions générales

Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences génériques permettant aux étudiants d'exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire, les fonctions du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la formation dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation.

Le diplôme de formation approfondie en sciences médicales sanctionne le deuxième cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

Au cours du deuxième cycle, les étudiants effectuent 36 mois de stages à temps partiel ou l'équivalent de 18 mois à temps plein et doivent effectuer au moins 25 gardes réparties sur les 3 années universitaires DFASM1, DFASM2 et DFASM3.

En DFASM1 les étudiants effectuent chacun de leur stage à temps plein.

La validation des stages est prononcée, à l'issue de chaque stage ou ensemble de stages par le directeur de l'unité de formation et de recherche médicale sur avis du responsable pédagogique qui tient compte de l'évaluation effectuée par le référent de stage. L'évaluation est réalisée conformément à l'article 15 de l'arrêté du 8 avril 2013 au regard des annexes de ce même arrêté.

TITRE 2 – Sessions

Deux sessions sont organisées, 1^{ère} session, répartie en 3 périodes d'examen et une session de rattrapage en juillet pour tous les examens.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la moyenne (10/20) à une ou plusieurs UE (hors UE Stages, UE Gardes et UE ECOS) sont convoqués à la session de rattrapage relative à ces UE.

TITRE 3 – Validation

Enseignements théoriques obligatoires (15 UE)	Les UE «Enseignements théoriques » doivent être validées indépendamment les unes des autres avec une note minimale de 10/20
Enseignements libres (optionnels) : UERB-UERSH-UEL Asso.- Volontariat étudiant	Un enseignement libre est à effectuer pendant l'année de MM1. La ré-inscription dans une UERB-UERSH-UEL-Volontariat étudiant déjà acquise n'est pas autorisée Voir M3C en annexe 2.

Enseignements pratiques	UE Examens cliniques objectifs structurés (ECOS) facultaires La validation du deuxième cycle nécessite notamment d'obtenir une note finale d'ECOSf $\geq 10/20$, selon un contrôle continu comportant trois ECOSf (un en DFASM1, un en DFASM2 et un en DFASM3), la note finale prenant en compte 20 % de la note obtenue en DFASM1, 30 % de la note obtenue en DFASM2 et 50 % de la note obtenue en DFASM3. L'augmentation du poids des ECOSf au cours du 2^{ème} cycle correspond à l'augmentation des attendus compte tenu du développement des compétences. Une session de rattrapage sera organisée après la note finale en DFASM3 en cas de non validation des ECOSf.
	UE Stages / session unique L'étudiant devra réaliser 4 périodes de stage durant l'année DFASM1. La validation du stage reste à l'appréciation du responsable de stage. A la fin du DFASM, les étudiants devront avoir validé 36 mois mi-temps (soit 18 mois temps plein). Un étudiant redoublant devra réaliser de nouveau les 4 périodes de stages.
	UE Gardes / session unique Un étudiant devra réaliser 25 gardes avant la fin du DFASM3 dont 4 gardes minimum à effecteur au cours du DFASM1 entre le 01/10/N et le 30/04/N+1. Un étudiant redoublant sa DFASM1 qui n'aura pas validé 4 gardes devra effectuer de nouveau 4 gardes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1. Les 4 gardes minimum sont comptabilisées du 1er octobre au 30 avril et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant toute l'année du DFASM1. Quel que soit le nombre de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.
Enseignements complémentaires	AFGSU niveau 2 (2 jours) : à valider avant la fin du DFASM2
	Thèmes prioritaires : cours en ligne

Des ECOS nationaux seront organisés en mai ou juin de l'année de DFASM3 dont la note sera prise en compte dans la procédure nationale d'appariement. Le contenu des ECOS est défini par les situations de départ dont la liste a été établie au niveau du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (annexe 2 du 21 décembre 2021 portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé).

La participation aux **TD** et aux **TP** est obligatoire y compris pour les enseignements optionnels.; un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par l'enseignant (appel ou feuille de présence). Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification.

Si l'étudiant détient un certificat médical, il le remet à la scolarité gestionnaire qui en informe l'enseignant. Pour toute autre raison, l'étudiant fournit une explication écrite à l'enseignant.

Toute absence à un contrôle continu entraînera la note de 0 à ce contrôle continu.

Le passage en DFASM2 est autorisé avec une dette maximale de deux UE Enseignements théoriques **et/ou une dette sur le bloc enseignements libres.**

Toutes les UE Enseignements théoriques de DFASM1 devront être validées au plus tard à la fin du DFASM2.

Le passage en DFASM3 est autorisé si toutes les UE de DFASM1 et de DFASM2 (hors UE ECOS) sont validées à la fin du DFASM2 ainsi que l'ensemble des enseignements pratiques, complémentaires et libres.

TITRE 4 – Redoublement

En cas de redoublement,

- le bénéfice reste acquis pour :
 - Toutes les UE Enseignements théoriques où l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 et/ou un résultat admis (ADM)
 - Les enseignements libres validés (note supérieure ou égale à 10/20 et/ou un résultat admis)
- les étudiants doivent de nouveau accomplir les 4 périodes de stage

- Un étudiant redoublant sa DFASM1 qui n'aura pas validé 4 gardes (UE Gardes = AJ) devra effectuer de nouveau 4 gardes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1.

Les 4 gardes minimum sont comptabilisées du 1er octobre au 30 avril et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant toute l'année du DFASM1.

Quel que soit le nombre de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.

Aucun étudiant ne peut être autorisé à prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en sciences médicales et **une des années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions**, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale responsable.

Concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial d'études, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences qui s'appliquent aux deux sessions sont les mêmes que celles de la 2ème session du régime général.

Modalités de Contrôles des Connaissances et des Compétences (= M3C)

MM1

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (M3C) DFASM1 2026/2027

	1 ^{ère} session									2 ^{ème} Session			ECTS	CM	TD	TP	Total hres étu.
	T1			T2			T3										
	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée*	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée*	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée*	Type de contrôle ET ou CC	Type d'épreuve E ou O	Durée*					
Enseignements théoriques																	
TRIMESTRE 1 - 98 h																	
UE Cardiologie	ET	E	1h15							ET	E	1h15	2	28			28h
UE Pneumologie	CC + ET	E	1h							ET	E	1h	2	24			24h
UE Pathologies digestives	CC + ET	E	1h							ET	E	1h	2	20			20h
UE Médecine Physique et de Réadaptation	ET	E	1h							ET	E	1h	2	10			10h
UE Douleurs anesthésie soins palliatifs	CC + ET	E	1 h							ET	O		2	8	8		16h
TRIMESTRE 2 - 66 h																	
UE Rhumatologie				ET	E	1 h				ET	E	1 h	2	10			10h
UE Orthopédie				ET	E	1 h				ET	E	1 h	2	8			8h
UE Dermatologie				CC+ET	E	1 h				ET	O	20 mn	2	12			12h
UE Immunologie				ET	E	1h				ET	E	1h	2	18			18h
UE Hématologie				ET	E	1h				ET	E	1h	2	18			18h
TRIMESTRE 3 - 62 h																	
UE Lecture Critique d'Article (LCA)							ET	E	2h30	ET	E	2h30	3	18			18h
UE Ophtalmologie							ET	E	1h	ET	E	1h	2	12			12h
UE ORL							ET	E	1h	ET	E	1h	2		9		9h
UE Stomato-chirurgie maxillo faciale							ET	E	1h	ET	E	1h	2	8			8h
UE Neurologie/Neuro-Chirurgie							ET	E	1 h	ET	E	1h	2	15			15h
													31				226 h

Enseignements pratiques				
	UE ECOS facultaires	ECOS - 5 stations	0	
	UE Stages hospitaliers	L'étudiant devra réaliser 4 périodes de stage durant l'année DFASM1. La validation du stage reste à l'appréciation du responsable de stage. A la fin du DFASM, les étudiants devront avoir validé 36 mois mi-temps (soit 18 mois temps plein). Un étudiant redoublant devra réaliser de nouveau les 4 périodes de stages.	6	
	UE Gardes	Un étudiant devra réaliser 25 gardes avant la fin du DFASM3 dont 4 gardes minimum à effectuer au cours du DFASM1 entre le 01/10/N et le 30/04/N+1. Un étudiant redoublant sa DFASM1 qui n'aura pas validé 4 gardes devra effectuer de nouveau 4 gardes entre le 01/10/N et le 30/04/N+1. Les 4 gardes minimum sont comptabilisées du 1er octobre au 30 avril et aucune absence injustifiée ne sera tolérée durant toute l'année du DFASM1. Quel que soit le nombre de gardes, toute absence injustifiée entraînera l'ajournement à l'UE Gardes.	3	2h
Total ECTS			40	

Enseignements libres				
UERB - UERSH - UEL	Durée des cours + examen = 20h / semestre Validation : voir annexe 2	Durée des cours + examen = 20h / semestre Validation : voir annexe 2	4 à 12	20h
Associations - Volontariat étudiant	session unique validation : voir annexe 2		4 à 12	

Enseignements complémentaires											
Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2	session unique : A valider par le Doyen avant la fin du DFASM2			2							
Thèmes prioritaires	Pas d'évaluation/uniquement cours			/	14h						
							TOTAL ECTS	46			Total hres étu. 262 H

* durée : la durée de l'épreuve est précisée lorsqu'il s'agit d'un écrit

**Annexe aux Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences
2026-2027
relative au statut Régime Spécial d'Etudes (RSE)
du Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales
(DFGSM2 + DFGSM3),
et du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales
(DFASM1 + DFASM2 + DFASM3)**

En raison de la spécificité des études en sciences médicales (travaux pratiques, stages, gardes...), les étudiants inscrits administrativement dans un des cursus de formation répertoriés ci-dessus ne sont pas concernés par le régime spécial d'études (RSE) et ne pourront pas bénéficier de ce dispositif.

La présente annexe supprime les dispositions suivantes :

- **M3C DFGSM2** : suppression des alinéas 5 et 6 du Titre 5 « Redoublement » ;
- **M3C DFGSM3** : suppression des alinéas 17 et 18 du Titre 5 « Redoublement » ;
- **M3C DFASM1** : suppression des alinéas 15 et 16 du Titre 4 « Redoublement » ;
- **M3C DFASM2** : suppression des alinéas 14, 15 et 16 du Titre 4 « Redoublement » ;
- **M3C DFASM3** : suppression des alinéas 18 et 19 du Titre 4 « Redoublement ».

Annexe 2 / 2026-2027

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C)

Enseignements complémentaires

Unités d'Enseignement en Recherche Biomédicale (U.E.R.B.)

Unités d'Enseignement en Recherche en Sciences Humaines (U.E.R.S.H.)

EuroMed

Unité d'Enseignement Libre (U.E.L.) / Volontariat étudiant

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal -

Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral

QP : Quitus Présence - DM : Devoir Maison

Enseignements	ECTS	Régime général							
		Session 1				Session 2			
		Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée	Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Durée
UERB									
Anatomie pratique des membres et de la tête - Christophe DESTRIEUX	8	QP + ET + CC	E O	1	-	ET	O	1	3h00
Anatomie pratique du tronc Christophe DESTRIEUX									
Biochimie métabolique et régulation - S1 + S2 Christian ANDRES et Jean-François DUMAS	4	ET + QP	E	1	1h00	ET	O	1	0h30
Biologie cellulaire et moléculaire - S2 Romuald PATIENT Marc CLASTRE	4	QP + ET	O	1	15 mn	ET	O	1	15 mn
Biologie de la reproduction - S1 + S2 Fabrice GUERIF	4	CC + QP	O+E	1	-	ET	E	1	2h00
Biostat 1 - Initiation aux biostatistiques avec le logiciel R - S1 Agnès CAILLE et Émilie VIERRON	4	CC (30%) ET (70%)	E E	1	- 2h00	ET	E	1	2h00
Biostat 2 - Biostatistique avancée avec le logiciel R - S2 Agnès CAILLE et Émilie VIERRON	4	CC (30%) ET (70%)	E E	1	- 2h00	ET	E	1	2h00
Circulation - S1 Fabrice IVANES	4	QP + ET	E	1	1h30	ET	O	1	15mn
Différenciation cellulaire et oncogénèse - S2 <i>Ouvert à partir de la L3</i> Claude LINASSIER, Caroline DENEVAULT et Mathilde CANCEL	4	QP + ET (DM)	- E	1	-	ET E dossier	E	1	-
Double cursus DC1A Patrick VOURC'H et Youenn JOUAN	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Double cursus DC1B Patrick VOURC'H et Youenn JOUAN	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Explorations fonctionnelles S2 Fabrice IVANES	4	ET	E	1	1h	ET	E	1	1h
Fondamentaux mathématiques et physiques - S2 Clovis TAUBER	4	ET	E	1	1h30	ET	O	1	15 mn
Génétique - S2 Marie-Laure VUILLAUME WINTER	4	ET	E	1	1h30	ET	E	1	1h30
Hématologie-Hémostase : de la clinique à la thérapeutique - S2 Claire POUPLARD et Caroline VAYNE	4	QP + ET	O	1	2h00	ET	O	1	20 mn
Immunologie - S1 Christophe BARON et Laurie LAJOIE	4	ET	E	1	2h00	ET	O	1	20 mn
Initiation à la conception et la conduite d'un projet de recherche translationnelle - S1 + S2 Hélène BLASCO et Charlotte VEYRAT-DUREBEX	4	CC	O	1	20 mn	ET	O	1	20 mn
Médisciences - S1 + S2 Nadia AGUILLON-HERNANDEZ, Jean-Christophe MEUNIER, Concetta PENNUTO et Patrick VOURC'H	4	QP + CC + DM	- O E	1	-	ET	O	1	20 mn

Microbiologie médicale et moléculaire - S2 Catherine GAUDY-GRAFFIN et Philippe LANOTTE	4	ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
Pharmacologie - S1 Theodora BEJAN-ANGOULVANT et Pierre BREDELOUX	4	CC	E	1	-	ET E dossier	E	1	-
Biologie Cellulaire Clinique - S1 priorité aux L3 Sébastien EYMIEUX	4	QP + ET	O	1	30 mn	ET	O	1	30 mn
IA en santé niv. 1 - S1 Agnès CAILLE et Nicolas LABROCHE	4	ET	E	1	1h	ET	E	1	1h
IA en santé niv. 2 - S2 (le niv.1 devra avoir été validé pour suivre le niv. 2) Agnès CAILLE et Nicolas LABROCHE	4	ET	E	1	1h	ET	E	1	1h
UERSH									
Éthique médicale Enseignante référente : Thomas LÉONARD									
1. Début de vie, fin de vie - S1 Béatrice BIRMELE	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	30 mn
2. Fondements philosophiques de l'éthique médicale - S2 Thomas LÉONARD et Sara MARTOUZET	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	30 mn
3. Ethique et droit - S1 Mégane LADIESSE	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	30 mn
4. L'éthique entre les sujets, pratiques et concepts - S2 Donatien MALLET	4	QP + ET (DM)	E	1	-	ET E dossier	E	1	-
5. Les nouvelles technologies et la personne - S2 Thomas LÉONARD et Luigi GARAFÀ	4	QP + ET + DM	E	1	2h00	ET	O	1	30 mn
Histoire de la médecine et de la santé Enseignante référente : Concetta PENNUTO									
1. Histoire du corps, histoires de corps - S1 Concetta PENNUTO	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	30 mn
2. Contagion : trajectoires de populations et d'individus - S2 Concetta PENNUTO et Chems LE COEUR	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	30 mn
3. Femmes médecins, soignantes hier et aujourd'hui - S1 Concetta PENNUTO	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	30 mn
4. Histoires de genres : personnes, santé et sociétés - S2 Concetta PENNUTO	4	QP + ET	E	1	2h00	ET	O	1	30 mn
Humanités en médecine Enseignante référente : Concetta PENNUTO									
1. Les enjeux du récit dessiné en pédiatrie - S2 Cécile BOULAIRE	4	QP ET	E	1	2h00	ET	E	1	2h00
2. Raconter la maladie - S2 Concetta PENNUTO	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	30 mn
3. Série et Santé - S1 Julie BONHOMMET	4	QP ET	E	1	2h00	ET	E	1	1h30
4. Cinéma et santé - S2 Concetta PENNUTO	4	QP ET	E	1	2h00	ET	O	1	30 mn
Philosophie de la médecine Enseignante référente : Antonine NICOGLU									
1. Philosophie des sciences (module 1) - S2 Antonine NICOGLU	4	QP CC	E + 0	1	-	ET E dossier	E	1	
2. Philosophie des sciences (module 2) - S1 Antonine NICOGLU	4	QP CC	E + 0	1	-	ET E dossier	E	1	
3. Philosophie des sciences (module 3) - S1 Antonine NICOGLU	4	QP CC	E + 0	1	-	ET E dossier	E	1	-
Psychologie en santé Enseignant référent : Robert COURTOIS									
1. Psychologie du développement - S1 Christine POIRIER	4	QP + ET	E	1	1h00	ET	E	1	1h00

[illegible]

Conférences ECOS - S1 + S2 (uniquement ouvert aux DFASM3) Raoul Kanav KHANNA et Sophie LEDUCQ	4	validation sur présence
Conférences Université du Temps Libre (UTL) - S1 Martine PELETIER	4	validation sur présence
Conférences Université du Temps Libre (UTL) - S2 Martine PELETIER	4	validation sur présence
Costa Rica Alexandra AUDEMARD-VERGER	4	validation sur présence
Étudiants relais-santé et projets ponctuels du SSE SSE	4	validation sur présence
Formateur AFGSU (sur 2 années - 4 ECTS/année) Thomas MOUMNEH	4	validation sur présence
Moniteur ECOS – Niveau 1 pour les DFASM1 - S1 Anne BERNARD	4	validation sur présence
Moniteur ECOS – Niveau 2 pour les DFASM3 - S2 Raoul Kanav KHANNA	4	validation sur présence
Moniteur dissection Christophe DESTRIEUX et Igor MALDONADO	4	validation sur présence
Théâtre Forum en Livestream - S1 Isaure BRETEAU et Anne BERNARD	4	validation sur présence

ASSOCIATIONS ETUDIANTES

Enseignement Complémentaire / Association	Ouvert aux	Semestre	Capacité	ECTS	Points de parcours
ADFMT : Association des Diplômés de la Faculté de Médecine de Tours - Cérémonie des remises de diplômes	L2 - L3 - MM1-MM2-MM3	Année	11	4	10
Association Clocheville Ermitage		1	6	4	20
Assolidaire Tourangelle (AST) : Bureau	L2 - L3 - MM1 - MM2 - MM3	Année	8	4	40
Assolidaire Tourangelle (AST) : Bénévoles solidarité internationale	L2 - L3	Année	12	0	40
COCEMT : Comité d'Organisation des Congrès d'Etudiants en Médecine de Tours	L2 - L3 - MM1 - MM2 - MM3	1 ou 2	22	4	40
Association ERUM	L2 - L3 - MM1 - MM2 - MM3 - DES	2 ans	24	12	40
Gala Médecine Tours	L2 - L3	Année	12	8	10
Fanfare	L2 - L3 - MM1 - MM2 - MM3 - DES	Année	9	8	40
La Bobine	L2 - L3 - MM1 - MM2 - MM3	Année	6	4	40
L'Hôpital des Nounours	L2 - L3	1	4	4	40
Med' et Sports (M&S)	L2 - L3	Année	14	8	40
Œuvre de Promotion	L2	Année	12	8	10
Tour du monde / En charge des échanges	L2-L3	Année	5	8	40
Village des spécialités (VDS)	L2-L3	Année	13	4	10
Tutorat des Carabins de Tours (TCT) : Bureau	L3	Année	9	4	40
Tutorat des Carabins de Tours					

(TCT) : Tuteurs pour les DFGSM2 et DFGSM3	L3	1 ou 2	10	4	40
Tutorat des Carabins de Tours (TCT) : Tuteurs pour les DFASM1	MM2	1 ou 2	36	4	40
Tutorat des Carabins de Tours (TCT) : Tuteurs pour les DFASM2	MM3	1 ou 2	48	4	40
Tutorat des Carabins de Tours (TCT) : Tuteurs ED Sémiologie pour les DFGSM3		Année	30	4	40
Tutorat des Carabins de Tours (TCT) : Tutorés	L2 / MM1	Année	Illimité	0	0
Tutorat Santé Tours (TST) : Bureau	L3	Année	11	8	40
Tutorat Santé Tours (TST) : Référents	L3	1 ou 2	12	4	40
Tutorat Santé Tours (TST) : Tuteurs des PASS Semestre 1	L2 - L3	1	120	4	40
Tutorat Santé Tours (TST) : Tuteurs des PASS Semestre 2	L2 - L3	2	135	4	40
Tutorat Santé Tours (TST) : Chargé.e.s de mission LAS	L2 - L3	1 & 2	10	4	40
Tutorat Santé Tours (TST) : Chargé.e.s de mission Orléans	L2 - L3	1 & 2	2	4	40